

DECISION MUNICIPALE N° D033/2026

Objet : Souscription d'une ligne de trésorerie auprès de la Caisse d'Épargne CEPAC.

Le Maire de Caumont-sur-Durance,

- Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L2122-22 3°;
- Vu la délibération n°03020426 du 27/03/2026 relative aux délégations d'attribution du Conseil Municipal au Maire,
- Considérant que dans le cadre des projets en cours et des recettes en attente de versement, il est nécessaire de souscrire une ligne de trésorerie pour la commune de Caumont-sur-Durance,
- Considérant que le Maire dispose de la délégation du Conseil Municipal pour souscrire une ligne de trésorerie dans la limite de 500 000 € par année civile,
- Considérant l'offre de ligne de trésorerie fournie par la Caisse d'Épargne Provence-Alpes-Corse, annexée à la présente,

DECIDE

Article 1 : Une ligne de trésorerie dénommée « Ligne de Trésorerie Interactive (LTI) », dont l'offre est annexée à la présente, est souscrite par la commune de Caumont-sur-Durance pour une durée de 364 jours à compter de la date de signature du contrat auprès de l'établissement bancaire suivant :

SIREN	Désignation	Adresse du siège
775 559 404	Caisse d'Épargne CEPAC	Place Estrangin Pastré 13006 Marseille

Article 2 : Les caractéristiques de la ligne de trésorerie sont les suivantes :

Montant	500 000 €
Taux d'intérêt (base de calcul : exact/360)	Taux ESTER + marge de 0,90% (dans le cas ou l'ESTER serait inférieur à 0% (Zéro pourcent), il sera réputé égal à 0% (Zéro pourcent)).
Païement des intérêts	Chaque mois civil par débit d'office
Frais de dossier	500 €
Commission d'engagement	Aucune
Commission de mouvement	Aucune
Commission de non utilisation	0.10% de la différence entre le montant de la LTI et l'encours quotidien moyen – périodicité identique aux intérêts.

Article 4 : Madame la Directrice générale des services est chargée de l'exécution de la présente décision dont une ampliation sera transmise à Monsieur le Préfet de Vaucluse, et à Monsieur le responsable du Service de Gestion Comptable d'Avignon.

Fait à Caumont-sur-Durance,
Le 09 juin 2026

Le Maire,

Claude MOREL

